

## La création de l'INRAE, ou comment bâtir des chimères sur un budget de misère et une mascarade de concertation avec le personnel

### *Message des élu-es SUD suite au Comité Technique conjoint du 18 octobre*

Les ministres en charge de la recherche et de l'agriculture, dans leur communiqué de presse du 14 octobre, annoncent que "L'INRAE sera demain un leader mondial dans les sciences agricoles, de l'animal, du végétal et de l'alimentation, et également un acteur majeur des sciences de l'environnement", alors que les directions ont accepté de faire l'INRAE sur la base d'un budget fusionné à peine consolidé, et que se multiplient les signaux alarmants sur le lancement du nouvel institut.

### **Un rythme intenable pour rien**

Les représentant-e-s du personnel supportent de plus en plus mal le rythme de réunions intenable imposé par les directions et qui ne permet pas le temps de préparation nécessaire à une véritable concertation. Pendant que les directions communiquent sur "la qualité du dialogue social", après des mois de ce régime épuisant, et constatant que nous ne sommes pas entendus dans notre rôle de représentant-e-s du personnel, nous ne pouvons aujourd'hui qu'exprimer notre colère et notre lassitude.

### **Dialogue social**

Contrairement à ce que prétend le communiqué de Marc Michel et Philippe Mauguin du 14 octobre 2019, la publication des décrets ne constitue pas l'aboutissement d'un processus impliquant débat, négociation et travail collectif ! Aucune des motions adoptées à l'unanimité ou à une large majorité lors du CT Conjoint INRA-IRSTEA du 17 mai, ni aucune motion, aucun amendement du CNESER du 11 juin n'ont été pris en compte dans les Décrets Organique et Statutaire publiés le 12 Octobre au JO. Le projet de budget 2020 ne tient pas non plus compte de l'avis des instances. Où est le dialogue social quand aucune suite n'est donnée à nos interventions ?

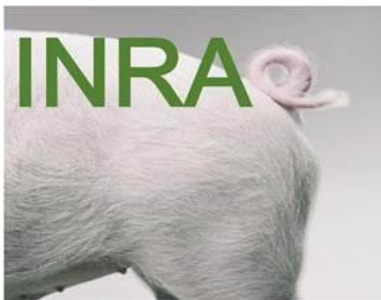
### **Projet de budget 2020 : une aumône de 2,5 millions d'euros et un plafond d'emplois en baisse !**

L'ambition affichée dans le communiqué de presse des ministres de tutelle est contredite de manière flagrante par le projet de loi de finances 2020 pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur. Les Directions avaient chiffré à 12 M€ le surcroît de budget nécessaire à la fusion. Mais dans sa présentation du PLF 2020 le 26 septembre 2019, la Ministre de l'ESR n'a annoncé que 2,5 millions d'euros pour "accompagner le rapprochement entre les personnels des deux instituts". Cette somme est à peine supérieure aux 2 millions d'euros alloués à la société Alixio (dont nous aimerions savoir à quoi précisément ils ont servi et serviront !).



Côté emploi, le plafond d'emplois autorisés à l'INRAE (10 932) en 2020 est inférieur à la somme des plafonds d'emplois 2019 de l'INRA (9972) et de l'IRSTEA (1047). 87 autorisations d'emplois de titulaires ont disparu au passage, sans la moindre explication ! ... il y a aujourd'hui bien trop d'emplois laissés vacants faute de dotation suffisante de l'Etat, mais ce n'est pas une raison pour diminuer le plafond d'emplois : il faut au contraire augmenter la masse salariale et ouvrir tous les emplois de titulaires au recrutement, ne serait-ce que pour régulariser la situation des nombreux-collègues précaires !

### **Environnement : un souci mineur pour le gouvernement et nos directions ?**



La cotutelle du ministère en charge de l'Environnement réclamée unanimement par tous les représentants du personnel, et plébiscitée également par le CNESER, a été refusée. La seule voie proposée est de continuer à passer des conventions avec le MTES et ses agences alors même que leurs capacités de financement ne cessent de diminuer ! On aura beau ajouter "recherche en environnement" dans le nom du nouvel organisme, tant que les problèmes de son financement pérenne et de la cotutelle effective

du ministère en charge de l'environnement ne seront pas résolus, la recherche environnementale continuera à décliner à l'INRAE comme elle a décliné à l'IRSTEA !

**Pour conclure**, nos élu-es ont fait part lors du Comité Technique conjoint du 18 octobre de tout le mal qu'ils pensaient des pratiques managériales de leurs dirigeants, de leur déception et de leur amertume de n'avoir été ni écouté-es ni entendu-es dans leur engagement pour la défense des personnels et la construction d'un institut à la hauteur des enjeux.

[Le texte complet de la déclaration est en ligne](#)

**et un compte-rendu intersyndical du déroulement de ce Comité Technique est en préparation**

## **Fonction publique, l'entreprise de démolition se poursuit !**

**Comme dans la recherche, le dynamitage de l'ensemble du secteur public est engagé : au Conseil Commun de la Fonction Publique du 17 octobre dernier, le gouvernement a présenté ses projets de décrets de mise en œuvre de la loi du 6 août dernier : déroulement des carrières hors de tout contrôle (quasi disparition des CAP), augmentation de l'emploi contractuel, fin des CHSCT... dans un contexte de suppression d'emplois et de restrictions budgétaires. C'est irresponsable !**

[Lire le compte-rendu de la délégation Solidaires à ce Conseil du 17 octobre](#)